

**PROCÈS-VERBAL  
VILLAGE DE NORTH HATLEY  
4 FÉVRIER 2019**

À UNE SÉANCE ORDINAIRE du conseil municipal, tenue au centre communautaire à 19 h 05.

SONT PRÉSENTS les conseillers suivants :

- |                           |                              |
|---------------------------|------------------------------|
| 1. Pauline Farrugia       | 4.                           |
| 2. Marcella Davis Gerrish | 5. Aaron Patella             |
| 3. Guy Veillette          | 6. Alexandre-Nicolas LeBlanc |

ABSENT(S) : Elizabeth FEE

FORMANT QUORUM sous la présidence de monsieur le Maire, Michael Page.  
SONT AUSSI PRÉSENTS Daniel Décary, Directeur général et Secrétaire-trésorier et Bruno Bélisle, Secrétaire-trésorier-adjoint.

**ORDRE DU JOUR – 4 FÉVRIER 2019**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 14 janvier 2019
3. Informations émanant du Conseil
4. Période de questions portant sur les sujets apparaissant à l'ordre du jour

**ADMINISTRATION GÉNÉRALE, GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUES**

**RESSOURCES HUMAINES ET RELATIONS DE TRAVAIL**

5. Règlement 2019-619 remplaçant le règlement 2011-556 sur la rémunération des élus – Adoption
6. Employée 04-0026 – Fin d'emploi
7. Employé 02-0022 – Acceptation d'une démission
8. Entretien de la patinoire & du chalet de services – Octroi de contrat
9. Embauche d'un journalier aux travaux publics

**FINANCES ET TRÉSORERIE**

10. Acceptation des comptes à payer
11. Rapports des salaires nets – 2019-01

**GÉNIE ET TRAVAUX PUBLICS**

12. Acquisition d'un souffleur à neige

**URBANISME, PATRIMOINE ET ENVIRONNEMENT**

13. Règlement 2019-620 amendant le règlement 2001-435 sur les permis et certificats – Avis de motion
14. Règlement 2019-620 amendant le règlement 2001-435 sur les permis et certificats – Dépôt
15. Réaménagement de l'aire de jeux du Parc Rivière – Plans et devis et surveillance des travaux – Octroi de contrat

**LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE**

**SÉCURITÉ PUBLIQUE**

16. Sécurité civile – Demande d'aide financière – Volet 2
17. Croix-Rouge canadienne – Octroi d'un don

**VARIA**

18. Période de questions portant sur des sujets d'intérêt public local
19. Levée de l'assemblée

2019-02-04.01

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

JE, ALEXANDRE-NICOLAS LEBLANC, PROPOSE

QUE l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout d'un sujet dans le varia.

ADOPTÉE

**PROCÈS-VERBAL  
VILLAGE DE NORTH HATLEY  
4 FÉVRIER 2019**

**2019-02-04.02      ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 14 JANVIER 2019**

JE, MARCELLA DAVIS-GERRISH, PROPOSE

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 janvier 2019 soit adopté.

ADOPTÉE

**2019-02-04.03      INFORMATIONS ÉMANANT DU CONSEIL**

Le maire et les conseillers informent les citoyens de différents dossiers sur lesquels ils sont intervenus et d'événements à venir.

**2019-02-04.04      PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT SUR LES SUJETS APPARAISSANT À L'ORDRE DU JOUR**

(10) citoyens assistent à la séance.

**INTERVENANTS**

PAUL PARKER  
DONALD WATT  
MRS MOLINAR

DOMINIQUE FREMINET  
MICHAEL GRAYSON  
MRS KRISTA FIDLER

MRS KRISTA FIDLER

PAUL ST-PIERRE  
MICHAEL GRAYSON

**OBJETS**

ÉTAT DE L'AVIS D'ÉBULLITION  
POURQUOI UN AVIS D'ÉBULLITION  
FAIRE POMPER L'EAU DIRECTEMENT DANS LE  
LAC AU LIEU DE LE FAIRE SUR LE RÉSEAU  
HEURE DU DÉCLENCHEMENT DE L'ALERTE  
PURETÉ DE L'EAU APRÈS L'ALERTE  
CERTAINES RÉSIDENCES N'ONT PAS ÉTÉ  
REJOINTES PAR L'ALERTE  
POURQUOI UNE PARTIE DU VILLAGE EST PLUS  
VULNÉRABLE AUX PANNES ÉLECTRIQUES  
POURQUOI PLUSIEURS ALERTES  
PATINOIRE

**2019-02-04.05      RÈGLEMENT 2019-619 REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT 2011-556 SUR LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS – ADOPTION**

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné le 14 janvier 2019 et que le projet de règlement a été déposé lors de la même séance.

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

ATTENDU QUE des copies du projet de règlement ont été mises à la disposition du public dès le début de la présente séance, selon les exigences du Code municipal;

JE, GUY VEILLETTE, PROPOSE

QUE le règlement intitulé « Règlement 2019-619 remplaçant le règlement 2011-556 sur la rémunération des élus » soit adopté.

ADOPTÉE

**2019-02-04.06      EMPLOYÉE 04-0026 – FIN D'EMPLOI**

ATTENDU les difficultés rencontrées par l'employée dans la prestation des services attendue pour rencontrer les résultats prévus ;

ATTENDU QUE l'employée avait sous-estimé les efforts requis pour réaliser les tâches prévues et qu'elle n'a pas été en mesure d'apporter rapidement les correctifs requis;

ATTENDU QUE la Municipalité s'est vue dans de l'obligation de poser une action corrective rapide;

JE, AARON PATELLA, PROPOSE

QUE le conseil de la Municipalité du Village de North Hatley approuve la fin de mandat de l'employée 04-0026, en date du 17 janvier 2019.

**PROCÈS-VERBAL  
VILLAGE DE NORTH HATLEY  
4 FÉVRIER 2019**

**2019-02-04.07**

**EMPLOYÉ 02-0022 – ACCEPTATION D'UNE DÉMISSION**

ATTENDU QUE l'employé 02-0022 a remis sa démission en date du 11 janvier 2019;

JE, PAULINE FARRUGIA, PROPOSE

QUE la municipalité accepte la démission de l'employé 02-0022;

ADOPTÉE

**2019-02-04.08**

**ENTRETIEN DE LA PATINOIRE ET DU CHALET DE SERVICES – OCTROI DE CONTRAT**

ATTENDU l'entente de services conclue pour la fourniture du personnel et de la machinerie requise pour l'entretien des patinoires, du sentier glacé et du chalet de service du parc Rivière;

ATTENDU la disposition du Code municipal permettant l'octroi d'un tel contrat de gré à gré;

JE, ALEXANDRE-NICOLAS LEBLANC , PROPOSE

QUE le Conseil octroie le contrat pour l'entretien des patinoires, du sentier glacé et du chalet de service du parc Rivière à l'entreprise Regan Sheldon pour un prix de mille dollars (1 000 \$) par semaine, taxes en sus, le contrat se terminant avec la fin de la saison de patinage à l'extérieur;

QUE les crédits requis au paiement de cette dépense soient puisés à même les disponibilités du poste budgétaire 02.701.50.522

ADOPTÉE

**2019-02-04.09**

**EMBAUCHE D'UN JOURNALIER AUX TRAVAUX PUBLICS**

ATTENDU QU'un poste de Journalier aux travaux publics est vacant;

ATTENDU le dépôt d'une candidature spontanée de Trevor Lowry;

ATTENDU QUE la candidature de Trevor Lowry rencontre les exigences de la fonction;

JE, AARON PATELLA, PROPOSE

QUE le conseil procède à l'embauche de Trevor Lowry à titre de Journalier aux travaux publics, le tout conformément aux modalités d'emploi discutées et acceptées par les parties, notamment les conditions offertes aux employés du groupe 3, décrites au guide de gestion du personnel (août 2014), lesquelles seront énumérées dans un contrat établissant les conditions de travail de Trevor Lowry;

QUE l'entrée en fonction de Trevor Lowry soit établie au 11 février 2019;

QUE Trevor Lowry soit assujéti à une période de probation de six mois à compter de sa date d'entrée en fonction;

QUE Monsieur le Maire, Michael Page, et le Directeur Général et Secrétaire-Trésorier, Daniel Décary, soient autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité ledit contrat de travail;

QUE les fonds requis au paiement du salaire de Trevor Lowry soient puisés à même les disponibilités des postes budgétaires 02.190.00.141, 02.320.00.141, 02.330.00.141, 02.412.00.141, 02.414.00.141, 02.414.01.141, 02.415.00.141 et 02.701.50.141 selon une répartition du travail effectué.

ADOPTÉE

**2019-02-04.10**

**ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER**

JE, PAULINE FARRUGIA, PROPOSE

D'accepter le paiement des comptes fournisseurs selon le relevé présenté en date du 4 février 2019 par le Service de trésorerie, au montant 70 040.33 \$ incluant les comptes de plus de 5 000 \$, selon la liste qui suit :

**PROCÈS-VERBAL  
VILLAGE DE NORTH HATLEY  
4 FÉVRIER 2019**

Municipalité du  
VILLAGE DE NORTH HATLEY

**DÉBOURSÉS DE PLUS DE 5 000\$  
DISBURSED OVER \$ 5,000**

**RÉUNION DU : lundi 4 février 2019  
MEETING OF : February 4, 2019**

Déposé : 2019-01-28  
Submit : 28-01-2019

FOURNISSEURS/SUPPLIERS	DATE	FACTURE/INVOICE	MONTANT/AMOUNT
<b>SEL WARWICK INC</b>			
SEL DE DÉGLACAGE			4 112.66 \$
SEL DE DÉGLACAGE			4 123.92 \$
SEL DE DÉGLACAGE			4 031.53 \$
<b>TOTAL</b>			<b>12 268.11 \$</b>
Taxes incluses			
<b>ÉNERGIE SONIC</b>			
DIESEL VOIRIE			941.04 \$
DIESEL VOIRIE			1 782.16 \$
FOURNAISE-MAZOUT			860.74 \$
DIESEL VOIRIE			535.38 \$
DIESEL VOIRIE			1 560.92 \$
FOURNAISE - MAZOUT			889.23 \$
<b>TOTAL</b>			<b>6 569.47 \$</b>
Taxes incluses			
<b>REVENU QUEBEC</b>			
REMISES DE L'EMPLOYEUR REGULIER			21 251.46 \$
<b>TOTAL</b>			<b>21 251.46 \$</b>
Taxes incluses			
<b>REVENU CANADA</b>			
REMISES DE L'EMPLOYEUR REGULIER			9 400.29 \$
<b>TOTAL</b>			<b>9 400.29 \$</b>
Taxes incluses			
<b>LES ENTREPRISES ALAIN PRÉFONTAINE</b>			
SABLE ABRASIF			2 012.02 \$
SABLE ABRASIF			2 546.13 \$
SABLE ABRASIF			1 624.20 \$
SABLE ABRASIF			2 537.19 \$
SABLE ABRASIF			1 149.75 \$
<b>TOTAL</b>			<b>9 869.29 \$</b>
Taxes incluses			
<b>GRAND TOTAL</b>			<b>59 358.62 \$</b>
Taxes incluses			

ADOPTÉE

2019-02-04.11

**RAPPORTS DES SALAIRES NETS – 2019-01**

ÉLUS	3 640.13 \$
PERMANENTS	34 660.80 \$
SAISONNIERS	4 873.64 \$
CCUP	805.74 \$
	<b>43 980.31 \$</b>

2019-02-04.12

**ACQUISITION D'UN SOUFFLEUR À NEIGE**

ATTENDU QUE la Municipalité doit procéder à l'achat d'un souffleur à neige et d'accessoires pour l'entretien des trottoirs et autres espaces restreints;

ATTENDU la soumission reçue de l'entreprise Les équipements RM Nadeau pour l'achat d'un souffleur de marque Kubota no. B2781B et d'accessoires au montant de 4 633.98 \$, taxes incluses;

JE, GUY VEILLETTE, PROPOSE

QUE la Municipalité du Village de North Hatley procède à l'achat d'un souffleur à neige et d'accessoires selon la soumission reçue;

QUE le conseil autorise un emprunt pour un montant de 4 633.98 \$ au fonds de roulement, remboursable en trois (3) versements annuels, égaux et consécutifs et que la dépense soit imputée au poste budgétaire 58.214.02.000.

**PROCÈS-VERBAL  
VILLAGE DE NORTH HATLEY  
4 FÉVRIER 2019**

ADOPTÉE

**2019-02-04.13**

**RÈGLEMENT 2019-620 AMENDANT LE RÈGLEMENT 2001-435 SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS – AVIS DE MOTION**

Je, GUY VEILLETTE, donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, le règlement 2019-620 amendant le règlement 2001-435 sur les permis et certificats sera présenté pour adoption.

Ce règlement aura pour objet de modifier le « Règlement de permis et certificats » afin d'effectuer des ajustements quant aux tarifs attribués pour chaque demande de permis et certificats, en conformité avec le Règlement régissant la taxe foncière et les taux de compensation des services afin de pourvoir aux dépenses pour l'année 2019 no 2018-618.

**2019-02-04.14**

**RÈGLEMENT 2019-620 AMENDANT LE RÈGLEMENT 2001-435 SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS – DÉPÔT**

ATTENDU QUE les membres du Conseil municipal ont reçu le projet de règlement numéro 2019-620 et ont pu en prendre connaissance;

JE, GUY VEILLETTE, PROPOSE

QUE soit confirmé le dépôt du projet de règlement numéro 2019-620 sur les permis et certificats.

QUE le règlement 2019-620 amendant le règlement 2001-435 sur les permis et certificats soit soumis pour adoption lors d'une prochaine séance régulière du conseil.

ADOPTÉE.

**2019-02-04.15**

**RÉAMÉNAGEMENT DE L'AIRE DE JEUX DU PARC RIVIÈRE – PLANS ET DEVIS ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX – OCTROI DE CONTRAT**

ATTENDU QUE le réaménagement de l'aire de jeu du parc Rivière est prévu au cours des prochains mois;

ATTENDU QUE des services professionnels sont requis pour la production des plans et devis pour la réalisation des travaux d'aménagement paysager du site et pour la surveillance des travaux;

ATTENDU la disposition du Code municipal permettant l'octroi d'un contrat d'une telle valeur de gré à gré;

ATTENDU l'opportunité pour la Municipalité d'octroyer ce mandat au fournisseur de services retenu pour l'élaboration des plans d'aménagement du site;

JE, AARON PATELLA , PROPOSE

QUE le Conseil octroie le mandat de production des plans et devis de réalisation des travaux à la firme Création NaturEden Inc. pour un montant forfaitaire de 2 800 \$ et le mandat de surveillance des travaux à être facturés au taux de 125 \$ l'heure pour un montant maximal de 20 heures, taxes en sus;

QUE les crédits requis au paiement de cette dépense soient puisés à même les disponibilités du poste budgétaire 02.701.50.522.

ADOPTÉE

**PROCÈS-VERBAL  
VILLAGE DE NORTH HATLEY  
4 FÉVRIER 2019**

2019-02-04.16

**SÉCURITÉ CIVILE – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – VOLET 2**

ATTENDU QUE le Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre a été édicté par le ministre de la Sécurité publique le 20 avril 2018 et qu'il entrera en vigueur le 9 novembre 2019;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite se prévaloir du Volet 2 du programme d'aide financière offert par l'Agence municipale 9-1-1 du Québec afin de soutenir les actions de préparation aux sinistres, dont prioritairement les mesures afin de respecter cette nouvelle réglementation;

ATTENDU QUE la municipalité atteste avoir maintenant complété l'outil d'autodiagnostic fourni par le ministère de la Sécurité publique en mai 2018 et qu'elle juge nécessaire d'améliorer son état de préparation aux sinistres;

JE, MICHAEL PAGE, PROPOSE

Que la Municipalité présente une demande d'aide financière à l'Agence municipale 9-1-1 du Québec au montant de 10 000 \$, dans le cadre du Volet 2 du programme mentionné au préambule et s'engage à en respecter les conditions, afin de réaliser les actions décrites au formulaire joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante qui totalisent 14 000 \$, et confirme que la contribution de la Municipalité sera d'une valeur d'au moins 4 000 \$ ;

Que la Municipalité atteste par la présente qu'elle se regroupera avec les municipalités locales de Ayer's Cliff, du Canton de Hatley, de Hatley, de Sainte-Catherine-de-Hatley, du Canton de Stanstead, d'Ogden et de Stanstead pour diverses actions du volet 2, et qu'elle demande l'aide financière additionnelle de 2 000 \$ prévue au programme dans ce cas;

Que la Municipalité autorise le Directeur général et Secrétaire-trésorier, Daniel Décary, à signer pour et en son nom le formulaire de demande d'aide financière et atteste que les renseignements qu'il contient sont exacts.

ADOPTÉE

2019-02-04.17

**CROIX-ROUGE CANADIENNE – OCTROI D'UN DON**

ATTENDU la demande d'aide financière formulée par la Croix-Rouge canadienne en vue de venir en aide aux communautés confrontées à des situations d'urgence.

JE, ALEXANDRE-NICOLAS LEBLANC, PROPOSE

QUE la Municipalité octroie un don de cent cinquante dollars (150 \$), pour aider la Croix-Rouge canadienne à offrir les ressources nécessaires aux communautés.

QUE la dépense soit imputée au poste budgétaire 02.230.00.670.

ADOPTÉE

**VARIA**

2019-02-04.18

**PROJET SUR LA PROTECTION DU PATRIMOINE**

ATTENDU QUE des pans entiers de notre patrimoine bâti demeurent assujettis à un faible niveau de protection;

ATTENDU QUE dans ses positions et ses priorités, le Ministère de la Culture et des Communications du Gouvernement du Québec (M.C.C.Q.) mise sur les municipalités pour la protection, la mise en valeur et la transmission aux générations futures de notre patrimoine culturel collectif;

ATTENDU QUE dans une perspective de développement d'une vision stratégique de positionnement, la Municipalité du Village de North Hatley aura indiscutablement à se pencher très sérieusement sur le rôle crucial du patrimoine bâti via sa façon d'envisager son devenir;

ATTENDU QUE l'expérience passée a révélé une difficulté manifeste de prendre en compte et de considérer à sa juste valeur l'importance du patrimoine bâti et son rôle crucial dans l'ADN, qui donne tout son sens à l'âme et à l'identité du Village de North Hatley;

**PROCÈS-VERBAL  
VILLAGE DE NORTH HATLEY  
4 FÉVRIER 2019**

ATTENDU QUE le patrimoine bâti est une valeur collective qui fait appel à un devoir de mémoire;

ATTENDU QUE la protection du patrimoine bâti de la Municipalité du Village de North Hatley ne peut être assurée que par une position claire, nette et précise du Conseil municipal de North Hatley;

JE, ALEXANDRE-NICOLAS LEBLANC, PROPOSE

QUE le conseil de la Municipalité du Village de North Hatley reconnaisse son engagement à prioriser, à protéger, à valoriser et à faire la promotion de l'ensemble de son patrimoine bâti et de ses sites patrimoniaux et pour ce faire, que ce dernier s'engage à mettre en place une stratégie et un échéancier, avant la fin de l'année 2021, visant à opérationnaliser de cette volonté

**ADOPTÉE**

2019-02-04.19

**PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT SUR DES SUJETS D'INTÉRÊT PUBLIC LOCAL**

<b>INTERVENANTS</b>	<b>OBJETS</b>
DONALD WATT	QUESTION À MME FARRUGIA : NOUS ATTENDONS DES INFORMATIONS SUR LE PLAN PARTICULIER D'URBANISME ET SUR LA ZONE INONDABLE
MICHAEL GRAYSON PAUL ST-PIERRE	ÉCOUTE DES CITOYENS POUR LE PPU RAPPORT SUR LA ZONE D'INTERVENTION SPÉCIALE
PAUL ST-PIERRE DONALD WATT PAUL ST-PIERRE PAUL ST-PIERRE	TAXES MUNICIPALES DETTE PATINOIRE (COUTS) REMPLACEMENT DE M DÉCARY (AGENDA ET AUTRES CONSIDÉRATIONS)
PAUL ST-PIERRE	PROJET POUR LA PROTECTION DU PATRIMOINE AURAIT DU ÊTRE PRÉSENTÉ AU CCUP AVANT
MME MEAGHER	EST-CE POSSIBLE D'AVOIR UN BULLETIN SPÉCIAL SUR LA PROPOSITION DE ALEXANDRE-NICOLAS LEBLANC
MICHAEL GRAYSON	PARTICIPATION CITOYENNE POUR UN COMITÉ ENVIRONNEMENT
MICHAEL GRAYSON	BUDGET DU PARC RIVIÈRE ET PARCOURS POUR AINÉS
PAUL ST-PIERRE	SUBVENTION MADA

2019-02-04.20

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

À 20H25 les sujets apparaissant à l'ordre du jour ayant été traités;

JE, MARCELLA DAVIS-GERRISH, PROPOSE

QUE la présente séance soit levée et fermée.

**ADOPTÉE**

\_\_\_\_\_  
Michael Page  
Maire

\_\_\_\_\_  
Daniel Décary  
Directeur general et Secrétaire- trésorier

Je, Michael Page, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.